

Critères d'évaluation pour les élèves dyslexiques et dysorthographiques ayant droit à des aménagements raisonnables (CAR/CI¹)

Document approuvé par la direction, l'ESEB, la CI et les départements de langue (EPF)

Communiqué aux élèves/aux parents par l'ESEB

1. Introduction

Arguments pour l'uniformité des départements

1. Les langues ont des structures et des besoins similaires (lexèmes écrits correctement; adaptation syntaxique des mots; structure de la phrase...). L'uniformité de l'évaluation dans le cadre des programmes existants pour toutes les langues est donc possible.
2. L'uniformité doit être donnée d'une manière générale. Les détails peuvent bien sûr diverger un peu entre les différents départements de langue.
3. Si l'évaluation n'est pas uniforme, il y a des risques:
 - Les élèves avec trois langues, leurs parents et même leurs professeurs ne savent plus où ils en sont.
 - Les discussions avec les parents („Je croyais qu'il serait évalué comme en allemand.“ „L'évaluation de l'espagnol n'est pas juste comparée aux autres langues.“)

Évaluation

Les principes d'évaluation énumérés ci-dessous

- ...visent à inciter les élèves à utiliser l'ordinateur qui est leur droit, mais aussi leur outil principal à l'école et dans la vie.
- ...soutiennent la notion que les élèves doivent toujours apprendre la grammaire et l'orthographe (p.ex. à l'aide d'un cours Ortholex). La littérature scientifique postule clairement que les tests de grammaire isolés sont une possibilité pour ces élèves de gagner des points.

Cette méthode d'évaluation s'applique à tous nos élèves dyslexiques / dysorthographiques. Pour les cas graves, la CI peut décider d'une autre forme d'évaluation (p.ex. dispense).

¹ Membres de la Commission d'Inclusion: La directrice, les membres de l'ESEB et les entraîneurs de dyslexie / dysorthographie faisant partie des départements allemand et français.

2. Evaluation

A) Cycle inférieur

N.B.: élèves peu habitués à manier les outils numériques

Genre d'évaluation	Mesure	Évaluation
Texte libre (rédaction, réponse, dictée...)	- avec vérificateur	-> à 100% comme les autres élèves
	- sans vérificateur	-> 50% orthographe -> 100% grammaire (type de faute déterminé par l'enseignant et/ou les dispositions du département) Réglementation spéciale pour l'anglais: tout à 100%
Devoir en classe de grammaire et d'orthographe²	Toujours sans vérificateur³	-> évaluation à 100% du phénomène évalué. (Les autres fautes ne sont pas prises en compte. Il va de soi que l'élève doit recopier le moins possible.)

Pendant l'examen, l'enseignant ne souligne pas les erreurs, car l'élève dispose de suffisamment d'autres mesures de soutien et d'aide. L'enseignant peut toutefois donner l'un ou l'autre conseil pour l'orthographe (-> aide humaine).

B) Cycle supérieur

Les élèves du cycle supérieur doivent savoir travailler avec l'ordinateur qui est leur droit et leur outil principal à l'école et dans leur vie. Un élève qui ne veut pas profiter de l'aide technologique renonce à son droit.

Qu'ils utilisent le vérificateur ou non, ils sont toujours évalués à 100% dans tous les domaines. Pour être sûrs, les enseignants peuvent demander à l'élève de leur confirmer le renoncement à leur droit par écrit (un mail suffit).

Les devoirs en classe de grammaire et d'orthographe sont toujours écrits sans vérificateur.

² Clarification: Le test doit vraiment isoler le phénomène qui était à apprendre et l'élève doit recopier le moins possible. P.ex.: Si l'écriture en majuscules était à apprendre, l'élève ne doit pas recopier des phrases entières, mais il peut seulement souligner dans les phrases les mots en majuscules.

³ Un grand examen devrait alors être divisé en une partie 1 (avec ordinateur) et une partie 2 (sans ordinateur).

C) Communication des conditions d'évaluation aux élèves

L'ESEB communiquera ces conditions et proposera à ces élèves des programmes d'entraînement (p.ex. Typing Club) et les incitera à s'entraîner à la maison et dans les cours. Les parents doivent être sensibilisés au fait que les élèves doivent s'entraîner et investir un effort pour apprendre les compétences numériques nécessaires.

Les professeurs et les régents devraient aussi clairement communiquer ces conditions.

D) Explication des mesures CAR pour les départements de langue

Les dispositions suivantes sont générales ; l'ESEB /la CI peut prévoir des dispositions supplémentaires ou différentes, par exemple dans les "fiches individuelles".

3. Présentation adaptée du questionnaire

En général, utiliser ce modèle standard pour tous les textes et travaux à effectuer:

a) Formats :

- Police de caractères: **Arial**
- Taille de la police: **14**
- Espacement des lignes: **1,5**
- Pas de recto/verso
- Pas d'italique, mais soulignement ou écriture en gras

b) Veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'**espace entre les différentes tâches** et utiliser éventuellement des marqueurs de **visualisation** (traits de séparation entre les tâches, couleurs, flèches, diagrammes...).

c) Les ordres de travail doivent être formulés comme suit:

- Expliquer d'abord **le grand objectif**, puis indiquer les **étapes partielles** sous forme de liste (avec des points d'énumération)
- **Une affirmation par phrase**, si possible **pas de phrases secondaires**
- **Explication aussi simple que possible**, termes compliqués avec **traduction** si nécessaire
- Si possible, donner **un exemple**

d) Tests de grammaire et d'orthographe: **ne pas faire recopier** des phrases entières, mais **marquer** le phénomène (en couleur) ou **introduire des lettres isolées**.

4. Majoration de temps

La norme est de **30% de temps supplémentaire**, c'est-à-dire 15 min pour un devoir de 50 min et 30 min. pour un devoir de 100 min.

Les possibilités suivantes sont disponibles pour mettre en œuvre cette majoration:

- **Doubler** en temps une épreuve d'une heure
- **Echanger une heure avec un collègue** pour une heure double
- **Utiliser les pauses et le temps avant et après l'école**
- **Ecrire le devoir à RF** (s'il y a un devoir avant/après, laisser l'élève avec l'autre titulaire)
- **Organiser la surveillance avec l'ESEB** au moins 3 jours à l'avance

Le CDI n'est pas destiné aux élèves ayant une majoration!

5. Aide technologique

Cycle inférieur	Leur propre ordinateur ⁴ (ou un ordinateur de l'école)
Cycle supérieur	Ordinateur et clé USB de l'école !!!

Un ordinateur avec vérificateur, ainsi qu'une clé USB, sont mis à la disposition des élèves **chez chaque membre de l'ESEB**. Ils doivent le réserver à l'avance et **aller le chercher eux-mêmes**. Ceux qui n'ont pas réservé d'ordinateur le jour de l'épreuve devront composer sans.

Pour éviter la fraude: **contrôlez la clé et l'ordinateur**. Vérifiez si **les élèves ont utilisé la fonction „Copier/Coller“** pour insérer du texte dans le document.

6. Aide humaine

L'aide humaine ne doit **pas dicter la réponse à l'élève**, mais elle consiste entre autres à...

- Construire et motiver l'élève
- Rappeler à l'élève une règle, un cours particulier...
- S'assurer que l'élève a bien compris la tâche
- Reformuler la tâche à effectuer
- Explication supplémentaire
- ...

⁴ Il est recommandé de placer les élèves équipés d'un ordinateur à côté du pupitre afin que l'enseignant puisse voir leur écran.

7. Remplacement d'une partie des questions

A discuter avec l'ESEB.

Cela concerne un ou deux exercices. Par exemple, la dictée, qui est difficile pour l'élève dyslexique, est remplacée par une **dictée à trous** ; ou l'élève reçoit des **questions à choix multiples** au lieu de devoir écrire des réponses complètes. Toutefois, **les tâches remplacées doivent correspondre au niveau de difficulté de la tâche initiale**. C'est pourquoi, par exemple, dans le cas d'un **questionnaire à choix multiple**, il ne suffit pas de donner la réponse, mais il faut **également fournir une justification**.

8. Moyens auxiliaires autorisés lors des épreuves

Outre l'aide technologique, l'élève peut être autorisé à **utiliser une "antisèche"** qui lui rappelle certaines règles à l'aide de symboles ou de brèves notes (**aide de mémorisation**). Cette "antisèche" ne doit pas être trop détaillée et doit être discutée avec l'ESEB en cas de doute.

Exemple: Un tableau pour les temps de verbes (passé composé, indicatif présent...) sans exemples.